

08-05-26

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 26 mai 2008, à 19 h 37, au local de pastorale B-301, de l'école le Mistral, 254, avenue Ross, Mont-Joli, sont présents :

1. Les commissaires :

MM. Raynald Caissy, vice-président
 Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
 Gilbert Labrie
 Jean-Maurice Lechasseur
 Luc Marcoux
 Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

Les membres suivants du Conseil des commissaires :

M^{me} Noëlla Bourdages
 M. Jacques Deschênes
 M^{me} Sara Deschênes
 M^{me} Louise Dionne
 M. Steve Gagné
 M^{me} Nadyne Langlois
 M^{me} Lise Lévesque
 M. Alain Rioux
 M. Philippe St-Germain

De même que :

M^{me} Francine Doucet, directrice générale adjointe
 M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
 M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières
 M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

ABSENCES :

Denis Goulet, *motivée*
 Guy Potvin, *motivée*

Le président ouvre la séance.

08-05-26-21 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décision**
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2008 :
 - Approbation;
 - Suivis ;
 - 3.2 Calendrier fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Comité exécutif pour 2008-2009 (Cathy-Maude Croft) ;
- 4.0 Levée de la séance.

DÉCISION**08-05-26-22 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2008 : APPROBATION ET SUIVIS**

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2008 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

08-05-26-23 CALENDRIER FIXANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR 2008-2009

ATTENDU le *Règlement concernant la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du Comité exécutif* ;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'adopter le calendrier suivant fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Comité exécutif pour l'année scolaire 2008-2009.

Comité exécutif		
<i>Jour et date</i>	<i>Heure</i>	<i>Lieu</i>
Lundi 27 octobre 2008	19 h 15	Mont-Joli
Lundi 15 décembre 2008	19 h 15	Rimouski
Lundi 23 février 2009	19 h 15	Rimouski
Lundi 25 mai 2009	19 h 15	Rimouski

À moins de circonstances particulières, les séances du Comité exécutif se tiendront à 19 h 15 :

- À Rimouski : au centre administratif de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau.
- À Mont-Joli : à l'école le Mistral, 254, avenue Ross.

08-05-26-24 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 38, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

COMITÉ EXÉCUTIF

SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2008

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

08-05-26-21

Adoption de l'ordre du jour

Décision

08-05-26-22

Procès-verbal de la séance ordinaire du
28 avril 2008 : Approbation et suivis

08-05-26-23

Calendrier fixant le jour, l'heure et le lieu
des séances ordinaires du Comité
exécutif pour 2008-2009

08-05-26-24

Levée de la séance